



Deplacement d'un huissier mais a partir de combien?

Par **dudeclin**, le **20/11/2012 à 10:55**

bonjour, ma question est simple.

je doit 200euro a orange france et j'ai reçu une lettre menacent qu'un huissier se déplacera.

la question est pour une somme comme celle ci va t'il vraiment venir?

Par **amajuris**, le **20/11/2012 à 11:14**

bjr,

il s'agit d'un recouvrement amiable soit d'un huissier ou d'une société de recouvrement.

en l'absence de titre exécutoire (jugement) l'huissier ou la société n'ont aucun pouvoir coercitif contre vous.

ils essaient de faire peur aux débiteurs en les harcelant mais ils n'ont aucun pouvoir.

si un huissier se déplace ce qui m'étonnerait ce sera au frais d'orange.

cdt

Par **dudeclin**, le **20/11/2012 à 11:19**

en gros je fait quoi pour une si petite somme? j'ai pas envi de payer car j'ai mes raisons!

dans le courrier que j'ai reçu ce matin je suis menacer d'avoir un serrurier et un huissier chez

moi !

Par **alterego**, le **20/11/2012** à **11:39**

Bonjour,

Vous n'avez pas envie ou vous avez vos raisons (de bonnes j'espère pour vous) et Orange a les siennes et des méthodes très efficaces.

Le combat est inégal et ne tournera pas en votre faveur.

Le coût d'un huissier sera fonction de la procédure de recouvrement qui sera mise en place.

Vous faites ce que vous voulez. La méthode expérimentale est la meilleure façon d'améliorer son savoir.

Cordialement